



LIVRET DE
La rentrée des classes

2021 - 2022



BRASSAC - LES - MINES

LES ECOLES

1 av. Charles de Gaulle 63570 BRASSAC-LES-MINES

Ecole Maternelle Charles Noir : Directrice Mme LACARRERE Sonia - tél : 04.73.54.21.58.
ecole-mat.brassac.63@ac-clermont.fr

Horaires de l'école : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h25*-11h40** et **13h25*-16h10**
*ouverture des portes 10 minutes avant

Ecole élémentaire Jean Zay : Directeur M. FAURE Pascal – tél : 04.73.54.37.82.
ecole-elem.brassac.63@ac-clermont.fr Site internet : <http://brassac.jeanzay.free.fr>

Horaires de l'école : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h30*-11h45** et **13h30*-16h15**
*ouverture des portes 10 minutes avant

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire des enfants fréquentant l'école maternelle Charles noir et l'école élémentaire Jean Zay est organisé et géré par l'Agglo Pays d'Issoire et délégué au Conseil Régional depuis le 1^{er} juin 2020.
Infos sur www.capissoire.fr - *mobilité sous-rubrique transports scolaires*

Interlocuteur : Antenne régionale des transports du Puy-de-Dôme

Guichet unique 24 rue St-Esprit Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 42 22 44 (du 1^{er} juin au 30 septembre) ou tél : 04 73 31 84 00

www.auvergnehonealpes.fr - *Mes aides, mes services – transports scolaires Puy de Dôme*

Horaires :

Horaire du bus (matin)		Horaire du bus (soir)	
Arrêt Place de la Couarde	8 H 02	Arrêt Groupe scolaire	16 H 25
Arrêt Bayard (Grand'Rue)	8 H 12	Arrêt Bayard (Grand'Rue)	16 H 33
Arrêt Groupe scolaire	8 H 20	Arrêt Place de la Couarde	16 H 43

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Inscriptions : sur le portail famille de l'Agglo Pays d'Issoire (API) <http://enfancejeunesse.capissoire.fr>
tél : 04.73.54.54.70

Lieu : Ecole (entrée réservée vers le gymnase)

Horaires : 7 H 30 - 8 H 30 et 16 H 10 - 18 H 00

Possibilité d'accueil dès 7 H 00 et jusqu'à 18 H 30 sur présentation de l'attestation de l'employeur des deux parents

Matin : les parents amènent leurs enfants jusqu'aux salles d'accueils périscolaires où ils seront pris en charge par l'équipe d'animation.

Soir : les enfants inscrits sont orientés vers les antennes périscolaires dès la sortie de classe. Un temps de goûter* est organisé puis des activités sont mises en place (programmes affichés sur les lieux d'accueil et sur capissoire.fr

*API offrira le goûter aux enfants

Infos : sur www.capissoire.fr - Antenne de Brassac-les-Mines,
Pôle Enfance Jeunesse 75 av. de Solignat – Bayard 63570 Brassac-les-Mines
Gestionnaire Fabienne FROMAGE tél : 04.73.54.54.71. - 06.19.70.84.95
Mail : periscolaire-brassac@capissoire.fr

Tarifs :

Type de prestations	Montant minimum	Coef. multiplicateur	Montant maximum
Séance	0,48€ si QF < 401	0,12% x QF	1,92€ si QF > 1599
Forfaits mensuels :			
si une semaine scolaire dans le mois - à partir 6 ^{ème} séance	2,88€ si QF < 401	0,72% x QF	11,52€ si QF > 1599
si 2 semaines scolaires dans le mois - à partir 12 ^{ème} séance	5,76€ si QF < 401	1,44% x QF	23,04€ si QF > 1599
si 3 semaines scolaires dans le mois - à partir 18 ^{ème} séance	8,64€ si QF < 401	2,16% x QF	34,56€ si QF > 1599
si 4 semaines scolaires dans le mois - à partir 24 ^{ème} séance	11,52€ si QF < 401	2,88% x QF	46,08€ si QF > 1599
Majoration non-inscription	Prix de la séance		
Majoration retard (à partir du 4 ^{ème} retard)	10€		
Absence non-prévenue	Prix de la séance		

LA CANTINE SCOLAIRE

La cantine municipale fonctionnera normalement dès la rentrée scolaire en deux services, à 11h50 pour les enfants scolarisés en maternelle et en CP et à 12h35 pour élèves des autres classes.

Pour les enfants déjà inscrits, n'oubliez pas d'indiquer la nouvelle classe fréquentée sur le logiciel Brass'cantine à la rubrique « mes enfants ».

La surveillance des enfants pendant la pause méridienne est assurée par une équipe composée de trois membres du personnel municipal et trois membres du personnel de l'Agglo Pays d'Issoire.

La société API Restauration continuera à prendre en charge la confection des repas élaborés par leur diététicienne et les agents communaux assureront la préparation et le service.

Le prix des repas passe à 3,10€ par enfant et 2,70€ pour les familles dont 3 enfants minimum mangent à la cantine.

L'inscription se fait auprès de la mairie et la gestion des repas par le logiciel Brass'cantine.

Les menus sont disponibles via le logiciel, sur le site Facebook de la commune, ainsi qu'aux entrées principales de l'école et dans le réfectoire.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant la période scolaire les mercredis et pendant les vacances de la petite section (à partir de 3 ans) au CM2.

Inscriptions : sur le portail famille de l'Agglo Pays d'Issoire (API) <http://enfancejeunesse.capissoire.fr>
Tél : 04.73.54.54.70.

Lieu : Pôle Enfance Jeunesse 75 av. de Solignat- Bayard **Horaires** : de 7 H 30 à 18 H 00
Possibilité d'accueil dès 7 H 00 et jusqu'à 18 H 30 sur présentation de l'attestation de l'employeur des deux parents

Transport : sur inscription

Infos : sur www.capissoire.fr - Antenne de Brassac-les-Mines, Pôle Enfance Jeunesse
75 av. de Solignat - Bayard 63570 Brassac-les-Mines
Gestionnaire Marie-Thérèse RAVOUX Tél : 04.73.54.54.71. – 06.25.23.08.99.
Mail : periscolaire-brassac@capissoire.fr

Tarifs :

Chaque type de prestation correspond à un coefficient multiplicateur qui vient s'appliquer sur le quotient familial CAF ou MSA et un montant minimum et un montant maximum sont fixés. A noter qu'un forfait de 10% est appliqué pour les inscriptions en journée avec repas tous les mercredis par période de vacances à vacances et la semaine complète par semaine de vacances.

Types de prestations	Montant minimum	Coef. multiplicateur	Montant maximum
Journée avec repas	6€ si QF<401	1,50% x QF	18,50€ si QF>1232
Journée sans repas	4,8€ si QF<401	1,20% x QF	14,80€ si QF>1232
½ journée avec repas	3,6€ si QF<401	0,90% x QF	11,10€ si QF>1232
½ journée sans repas	2,4€ si QF<401	0,60% x QF	7,40€ si QF>1232
Majoration retard (à partir du 4eme)		10%	



Chers écolières, écoliers, chers parents,

Les vacances sont finies et il faut retrouver le chemin de l'école. Malheureusement le virus est toujours là et va continuer à perturber ce début d'année scolaire.

A ce jour, le protocole sanitaire qui s'applique est de niveau 2 à savoir :

- accueil en présentiel, maintien des activités physiques en extérieur
- port du masque obligatoire pour les enseignants, personnels et les élèves à partir du CP dans les espaces clos
- limitation du brassage, les récréations seront organisées par groupe avec respect des gestes barrières.
- maintien des mesures : lavage des mains, aération des classes, désinfection des surfaces fréquemment utilisées
- fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le 1^{er} cas.**

En ce qui concerne les deux écoles nous maintenons les accès par les différentes entrées/sorties utilisées depuis la crise sanitaire. Cependant nous attirons une nouvelle fois l'attention des parents sur la dépose de leurs enfants. **Le parking de stationnement des enseignants ne doit pas être emprunté par les enfants pour se rendre à l'école**, n'attendons pas d'avoir un accident pour réagir, idem sur l'arrêt bus, les enfants doivent descendre du côté trottoir.

Les enfants vont retrouver ou découvrir leur nouvelle maîtresse, nouveau maître et nous souhaitons une bonne arrivée aux nouvelles enseignantes du primaire.

Le projet école 2020-2023 de la maternelle et du primaire va permettre aux enfants d'approfondir les activités déjà entreprises sur la précédente année scolaire et découvrir de nouveaux domaines.

La municipalité va aussi relancer le conseil municipal jeune si les conditions sanitaires le permettent fin septembre.

Ce livret d'accueil riche d'informations générales, contient une annexe qui doit être rendu, fiche de renseignements et si besoin inscription cantine, n'oubliez pas de signer le règlement cantine.

Toute l'équipe municipale ainsi que tous les agents communaux sont heureux de pouvoir partager une nouvelle année scolaire avec les enfants, les parents et les enseignants. Nous espérons qu'elle sera faite de beaux moments, de découvertes, d'apprentissages et de partages.

Très bonne rentrée à tous !

Hervé Bouchet
Adjoint Education

Fabien Besseyre
Maire Brassac les mines